



Arpajon, le 30 octobre 2020

LETTRE AUX ARPAJONNAIS

Chères Arpajonnaises, chers Arpajonnais,

La crise sanitaire que nous traversons depuis le mois de mars dernier est sans précédent. La seconde vague n'épargne pas notre territoire. Dans ce contexte difficile, la Municipalité met immédiatement en place des mesures d'aides et d'accompagnement de la population, des personnels soignants et des commerçants.

- OUVERTURES DES COMMERCES ET SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Les commerces alimentaires et de première nécessité sont ouverts. La ville et les commerçants d'Arpajon réactivent le dispositif initié en avril dernier, pour favoriser la vente à distance avec livraison à domicile ou retrait en boutique (www.arpajon91.fr). L'équipe municipale travaille en proximité avec les commerçants permettant de les informer des aides et mesures dont ils peuvent bénéficier.

- MARCHÉ

Le marché du vendredi et le marché du dimanche seront ouverts dans le respect des gestes barrières et de mesures sanitaires strictes. Le nombre de marchands sera limité aux commerces alimentaires uniquement. La Police municipale est mobilisée pour veiller au dispositif.

- ANNULATION DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

Tous les événements programmés sur la commune jusqu'au 31 décembre 2020 inclus, sont annulés. La cérémonie du 11 novembre sera organisée avec un nombre très limité de participants, conformément aux consignes du gouvernement.

- ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Les activités organisées par les associations dans les bâtiments communaux sont annulées ainsi que les sorties. Certaines associations se mobilisent pour maintenir des activités via internet. Les conférences de l'Université du Temps Libre sont annulées à l'espace Concorde, mais l'UTL Essonne propose à ses adhérents un programme de deux visio-conférences chaque semaine.

- AIDE AUX PERSONNELS SOIGNANTS

Face à la pandémie, les personnels soignants sont en première ligne, pour accueillir et prendre en charge les patients. Nous leur accordons un soutien indéfectible. Le Centre Hospitalier Sud Francilien et l'hôpital d'Arpajon recherchent des renforts principalement dans les métiers du soin. Candidatures : www.chsf.fr/appele-a-renforts/

.../...

- AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes vulnérables ou isolées peuvent se faire inscrire par téléphone auprès du CCAS : **01 69 26 15 07**. Elles peuvent bénéficier du dispositif mis en place pour se faire livrer les courses à domicile. Il est également possible de bénéficier du portage des repas à domicile par le personnel communal.

- FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux continuent d'accueillir le public. L'hôtel de ville est ouvert ainsi que le Centre Communal d'Actions Sociales. Les accueils périscolaires sont ouverts. Certains équipements sont fermés : bibliothèque, équipements sportifs, espace socio-culturel 29.31, Service Municipal de la Jeunesse, espace Concorde, galerie Francval. Le conservatoire intercommunal est fermé. Le cimetière d'Arpajon reste ouvert au public.

Les collectes des ordures ménagères et des emballages sont maintenues.

Les agents de la Police municipale sont mobilisés au quotidien pour la surveillance de l'espace public. Ils travaillent en lien avec la Police Nationale.

- ÉCOLES COMMUNALES

Les écoles maternelles et élémentaires d'Arpajon accueillent les écoliers. Un protocole sanitaire est en cours d'élaboration sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale. Lundi 2 novembre, la rentrée des classes est programmée à 10h du matin. Les familles sont donc invitées à accompagner leur enfant à l'école pour 10h. Un service d'accueil sera néanmoins organisé par la commune, à partir de 8h30. Une information détaillée est directement communiquée aux familles.

Les accueils périscolaires recevront les enfants aux horaires habituels (matin et soir). Le service de restauration scolaire fonctionnera sur le temps du midi.

- INFORMATION A LA POPULATION

Des points d'information sur la situation seront effectués régulièrement durant toute la période de confinement. La commune communique avec : Facebook, site internet, panneaux lumineux.

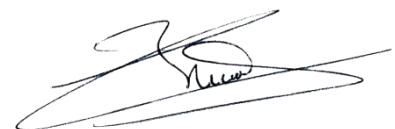
De plus, je tiendrai un point d'information « Facebook live » en début de semaine prochaine. Je répondrai à vos questions lors de ce rendez-vous. www.facebook.com/villearpajon91

Sachez que l'équipe municipale met en œuvre les dispositifs nécessaires et indispensables à la lutte contre le coronavirus. Pour ralentir la circulation du virus, il est primordial que chacun observe les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Vous pouvez nous joindre à l'hôtel de ville : 01 69 26 15 05.

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

Christian BERAUD



Maire d'Arpajon